



**OBJET ACQUISITION D'UNE PARCELLE PAR LA
COMMUNE DE NONGLARD**

Réf. 011- 49 feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2011
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON,

Absent : François FOSSOUX

Secrétaire de séance :

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une parcelle cadastrée :

- ZA - N° 62 -
- Nature Lande
- Vers clin Est
- Contenance : OHA - 26A - 64CA

Est à vendre par Monsieur Pierre DUNOYER demeurant à Annecy, 5 rue Guillaume Fichet.

Cette parcelle que la commune souhaite acquérir servira à relier par un chemin piétonnier, la commune de Nonglard à la commune de Sillingy.

Prix : cette vente est consentie au prix principal de mille trois cent trente-trois euros cinquante cents (1333,50 euros).

Le total des émoluments et honoraires pour la SCP AYMONIER -MERLIN s'élève à 701,35 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'achat de ladite parcelle.
- Accepte que la commune (acquéreur) soit représentée par Monsieur Christophe GUITTON, 2^{ème} adjoint, ayant tout pouvoir en vertu de l'autorisation que lui confère cette délibération 2011-49 du 31 octobre 2011 pour la signature des actes notariés se rapportant à la vente précitée.



**OBJET ACQUISITION D'UNE PARCELLE PAR LA
COMMUNE DE NONGLARD**

Réf.011-49- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 31 OCTOBRE 2011
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 24/10/2011

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 31 octobre 2011

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 2 novembre 2011